



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Loir-et-Cher

Madame, Monsieur,

Comme l'an dernier, afin d'entraîner les équipes enseignantes et les élèves à réagir efficacement dans le cas où une intrusion malveillante aurait lieu dans une école, un collège, un lycée ou tout autre lieu d'enseignement, public ou privé, **un exercice de mise en sureté sera bientôt organisé**, au même instant, dans tous les établissements d'enseignement du département. **Il aura lieu entre le 14 octobre et le 19 novembre pendant le temps scolaire**. Pour que l'exercice se déroule dans des conditions proches de la réalité, ni la date ni l'heure ne seront communiquées aux personnels et aux familles.

**Il n'y aura évidemment aucune simulation d'agression** ou action quelconque susceptible d'inquiéter les élèves. Ils devront simplement suivre les consignes définies dans le Plan Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) qui existe dans tous les établissements de Loir-et-Cher. L'alerte sera déclenchée par la préfecture et retransmise jusque dans les classes avec l'objectif de s'assurer que les écoles peuvent facilement être prévenues et sont prêtes à réagir si cela leur est demandé.

Confiante dans la qualité du travail réalisé jusqu'à aujourd'hui par les enseignants et personnels de l'éducation nationale et comptant sur votre soutien pour conforter vos enfants dans cette démarche d'amélioration de leur sécurité, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Sandrine Lair, Inspectrice d'Académie